



Environnement / Énergie / Énergie NB

Soutien du Fonds d'action climat à un projet écologique (10/03/31)

NB 456

le 31 mars 2010

FREDERICTON (CNB) - Un projet recevant l'aide financière du Fonds d'action climat du Nouveau-Brunswick (FACNB) contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la province, a annoncé aujourd'hui le ministre de l'Environnement, Rick Miles.

Le ministère de l'Environnement accorde 2,4 millions de dollars à Énergie NB pour l'aider à réaliser son projet de technologie de réseau d'électricité intelligent, dont le coût total est estimé à 32 millions de dollars.

« C'est grâce à ce genre d'investissement que le Nouveau-Brunswick pourra réaliser les objectifs établis dans le *Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick* et continuer de promouvoir la durabilité de l'environnement, objectif qu'il faut atteindre pour que la province devienne autosuffisante d'ici 2026, a affirmé M. Miles. Ce projet est considéré comme essentiel afin d'intégrer l'énergie éolienne au réseau de distribution de la province. »

L'achèvement réussi de ce projet pourrait permettre à Énergie NB de maximiser les ressources éoliennes de la province et possiblement éviter la production d'émissions de dioxyde de carbone pouvant atteindre 1,5 mégatonne par année. Cela représente une réduction des émissions d'Énergie NB d'environ 25 pour cent depuis 2008.

« Le projet pilote de réseau intelligent d'Énergie NB est une première », a déclaré le ministre de l'Énergie, Jack Keir. « Je suis fier de cette initiative et de la décision de notre gouvernement d'investir dans ce projet. Nous avons établi qu'un réseau intelligent offre d'excellentes possibilités pour l'industrie des technologies de l'information et des communications du Nouveau-Brunswick. Nous nous employons à former des partenariats et à tirer parti de toutes les occasions dans ce secteur. Nous avons d'ailleurs organisé, la semaine dernière, le premier Sommet sur les réseaux intelligents, qui a remporté un franc succès. »

« Nous sommes ravis de pouvoir compter sur l'aide du ministère de l'Environnement dans la réalisation de ce projet unique en son genre », a dit le président et chef de la direction par intérim d'Énergie NB, Gaëtan Thomas. « C'est un exemple éloquent de ce qui peut être accompli quand on travaille ensemble. Avec l'aide de nos partenaires, nous pourrions fournir aux consommateurs l'énergie dont ils ont besoin tout en leur permettant d'économiser et en contribuant à protéger l'environnement pour les générations futures. »

Créé à partir de la part du Nouveau-Brunswick du programme fédéral ÉcoFiducie Canada pour la qualité de l'air et les changements climatiques, le FACNB de 34 millions de dollars appuie des projets qui répondent aux objectifs du *Plan d'action sur les changements climatiques*. Ce fonds de trois ans vise à financer des projets des secteurs public, privé et sans but lucratif qui permettront de réduire ou de prévenir les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique dans la province.

Le gouvernement provincial a lancé le *Plan d'action sur les changements climatiques* en juin 2007. Grâce aux projets menés par le Nouveau-Brunswick dans le cadre de ce plan, les émissions de gaz à effet de serre seront réduites dans la province de 5,5 mégatonnes par année en 2012.

Combiné aux initiatives fédérales, ce plan permettra de ramener, en 2012, les émissions de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick aux niveaux de 1990.

De plus amples renseignements sur le *Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick* sont disponibles [en ligne](#).

2010-03-31

PERSONNES-RESSOURCES : Jennifer Graham, communications, ministère de l'Environnement, 506-453-3700; Marianne Limpert, communications, Énergie NB, 506-458-6731; Bonnie Doyle Creber, communications, ministère de l'Énergie, 506-658-2410.

2010-03-31

Communications Nouveau-Brunswick

[Courrier électronique](#) | [Coordonnées](#) | [Décharge](#) | [Déclaration de confidentialité](#)